

RAPPORT DU SECRETAIRE

Pour cette saison 2010/2011, la charge de travail des secrétaires s'est un peu plus alourdit...Que l'on s'en félicite, l'association évolue dans le bon sens !!! Ce surplus de travail ne s'explique pas seulement par la hausse du nombre de licenciés Le nombre de manifestations sportives auxquelles nos sportifs ont participés et représentés leur association augmente, les soirées et week end détente/loisirs sont renouvelés chaque année. Touché lui aussi par cette croissance, le travail « purement » administratif de gestion, de communication avec les différents partenaires, de recherches de subventions et financements pour de nouveaux projets ... Bref, donner toujours un peu plus mais comme je suis heureux et fier de voir l'évolution de cette association qui permet chaque année à un plus grand nombre de pouvoir pratiquer une activités physiques et sportives selon ses désirs et s'inscrire ainsi dans cette démarche de citoyenneté qui est celle d'un sportif licencié à la Fédération Française du Sport Adapté.

Comme tous les ans depuis sa création, l'ASAB a enregistré l'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'équipe d'encadrants des activités sportives mais aussi parmi les membres du comité directeur et du bureau. Cela veut aussi dire que ces nouveaux membres viennent remplacer d'autres qui n'ont pu malheureusement s'impliquer plus longtemps. Ce renouvellement annuel de ces personnes est à la fois positif dans le sens où chaque nouveau membre amène sa vision des choses et permet donc à l'ASAB d'évoluer sans cesse avec l'apport des idées de chacun. Cependant, ce renouvellement oblige chaque année l'association à trouver de nouveaux encadrants à chaque début de saison pour remplacer ceux qui n'ont pu rester, informer et former ces personnes sur le fonctionnement de l'association et du sport adapté en général afin que chacun puisse trouver sa place et s'investir à son niveau pour contribuer au développement de l'ASAB. Pour cela l'arrivée d'un futur salarié amènera un peu plus de stabilité à notre association. Nous avons déjà eut une première expérience avec Adrien qui effectuait des interventions régulière de septembre 2010 à décembre 2010, cette expérience positive nous conforte dans le souhait d'embaucher une personne à temps partiel au sein de l'association la saison prochaine.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes qui ont donné de leur énergie et de leur temps pour contribuer au développement et à l'épanouissement de l'ASAB. Car même si nous avons l'ambition de nous développer un peu plus avec l'arrivée d'un salarié, il faut que chacun prenne conscience que le bénévolat et l'investissement personnel reste indispensable à la vie et à la survie de l'ASAB.

QUELQUES CHIFFRES

Effectifs des adhérents à l'ASAB :

Saison 2010/11 : 225 adhérents (2009/10 :158 licenciés)

Composé de 209 licenciés ASAB et 16 licenciés autres clubs

Répartition des adhérents :

Sportifs participants aux activités de l'ASAB : 69 (2009/10 :57 licenciés)

Sportifs participant à des journées sportives organisées par le Comité Départemental Sport Adapté 22 : 139 (2009/10 : 90)

Bénévoles: 17 (2009/10: 7)

Encore une fois, nous remarquons que le nombre d'adhérents ne reflète pas le nombre réel de personnes qui pratiquent ou encadrent une activité à l'ASAB. En effet l'ASAB est aussi une association qui permet aux personnes qui participent aux journées sportives organisées par le CDSA22 de pouvoir prendre une licence à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) car ces mêmes personnes n'ont pas d'autres associations (notamment au sein de leur établissement et lieu de vie) vers qui se tourner pour prendre cette licence FFSA et le CDSA ne peut prendre de licence en son nom. Une réflexion est cours depuis plusieurs années sur ce point.

Effectifs des licenciés par âge et sexe :

Adultes hommes : 138 (61%)

Adultes femmes : 49 (21%)

Jeunes hommes : 28 (13%)

Jeunes femmes : 10 (5%)

Adultes : 187 licenciés (83%)

Hommes : 166 (74%)

Jeunes : 38 licenciés (17%)

Femmes : 59 (26%)

Nous pouvons donc constater une différence flagrante d'effectifs entre les adultes et les jeunes. Il faut prendre en compte que la mis en place d'activités physiques et sportives au sein des établissements spécialisés accueillant des adultes est faible. La mission de l'ASAB prend donc tout son sens en répondant à ce besoin d'aménagement et de pris en charge de la pratique sportive chez les adultes. Le

faible taux de représentation des jeunes peut s'expliquer par le fait que la pratique d'activités physiques et sportives est plus développée dans les établissements spécialisés accueillant les jeunes. L'éloignement du domicile et l'ignorance de l'existence de l'association peuvent aussi expliquer cet écart. En ce qui concerne l'écart femmes/hommes, cette différence reflète quelque peu celle de la société en général.

Effectifs par activités :

Kinball : 11 + 3 encadrantes

Natation : 36 + 6 encadrants

Expression corporelle: 18 + 2 encadrants

Football (entente avec l'association CLAP de Plaintel) : 11 + 4 encadrants

7 licenciés pratiquent au moins deux activités et certains bénévoles encadrent plusieurs activités.

Cette année, les documents nécessaires à la prise d'une licence nous sont parvenus beaucoup plus tôt que les saisons précédentes. :-) Ces documents sont très importants notamment en ce qui concerne les assurances et les certificats médicaux ! La saison prochaine nous appliquerons une nouvelle fois le principe que chaque sportif n'étant pas à jour des documents nécessaires pour la prise d'une licence en novembre se verra refuser le droit de pratiquer une activité à l'ASAB sauf bien sur s'il s'inscrit en cours de saison.

Pour la saison 2010/2011, les sportifs de l'ASAB ont participé à 4 compétitions sportives (dont 1 organisée par l'ASAB) et 5 manifestations sportives loisirs. Le comité directeur s'est réuni 5 fois et les réunions de bureau se font régulièrement chaque mois.

DORE Nicolas

Secrétaire ASAB